

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2017

**Présidente:** Mme **BRICHEZ**, Maire

**Étaient présents :** Mme BRICHEZ - M. DEFROCOURT - Mme DRICI - M. GAUTIER - M. LANTHIEZ - Mme CHARLES - M. DELPLANQUE - Mme HENSER-MARTIN - M. GAUDEFROY - M. MECHEMECHE -

**Absents excusés:** M. HUGUET (procuration à M. GAUTIER) - M. MORANDEAU (procuration à Mme DRICI)

**Absent :** Jean Yves GILANT

**Secrétaire de séance :** Mme DRICI

✧ ✧ ✧ ✧ ✧

### Le Conseil Municipal :

✧ **accepte** la cession gratuite à la Commune, par M. et Mme Michel **BRICHEZ**, de la parcelle cadastrée D n° 1108p, lieudit « LA PATURE », pour une superficie de 162 m<sup>2</sup>, afin de permettre la réalisation d'une placette de retournement

✧ **autorise** un Adjoint à signer tout document et tout acte à intervenir, relatifs à cette cession gratuite.

### DIVERS - INFORMATIONS

✓ La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 26 avril afin d'examiner les plis déposés dans le cadre de l'appel d'offres pour les travaux de requalification de voirie de la rue du Château Vert.

- Sur les 10 dossiers retirés, 5 entreprises ont déposé leurs plis dans les délais et 2 entreprises ont envoyé un courrier pour s'excuser de ne pas pouvoir répondre en raison de leur planning trop chargé.
- La Commission d'Appel d'Offres se réunira à nouveau le 10 mai prochain pour l'analyse des plis.

✓ Les travaux de renforcement de canalisation d'eau vont bientôt commencer : des sondages ont été effectués et un huissier a pris des photos. La réalisation de plusieurs branchements est également programmée dans la rue du Château Vert, avant la réfection de la voirie.

✓ Des travaux électriques ont été réalisés dans la classe devant ouvrir à la rentrée :

- les anciens luminaires ont été déposés pour être remplacés par des pavés led
- des prises de courant non-conformes ont été remplacées et 2 prises ont été ajoutées
- un câble de dérivation a été tiré pour les volets roulants
- les luminaires du hall d'entrée ont été réalimentés.

Des devis ont été demandés pour la réfection en peinture et l'équipement mobilier.

✓ Il est rappelé que la cérémonie du 08 Mai, célébrée à Hondainville la veille, n'aura pas lieu en raison du 2<sup>ème</sup> tour de scrutin de l'élection présidentielle. Une gerbe sera toutefois déposée.

✓ Mme **BRICHEZ** rappelle les instructions réglementant le déroulement du vote et du dépouillement et insiste sur la nécessité de respecter scrupuleusement les différentes directives.

**Fait à HONDAINVILLE, le 05 mai 2017**

**Le Maire,**

**Michèle BRICHEZ**